

5. UDS-AT_{PRO} / UDS-AT

5.1. Objectif du cours

Vous connaissez tous les composants liés au système ainsi que leur structure et leur fonction. Vous maîtrisez l'installation, le paramétrage, le contrôle et la localisation des erreurs avec le logiciel UDS Service. Les participants effectuent tous les travaux conformément à l'art. 102 de l'OETV.

5.2. Contenu du cours

- Aperçu du produit
- Structure et fonction de l'enregistreur de données d'accident (UDS)
- Bases légales / Art. 102 de l'OETV
- Installation de l'enregistreur de données d'accident (UDS)
- Utilisation
- Mise en service
- Programmation et contrôle
- Etablissement des rapports de contrôle
- Analyse des erreurs
- Maintenance

5.3. Participants

Les collaborateurs d'ateliers qui effectuent le contrôle selon l'art. 102 de l'OETV.

5.4. Méthode

Exposé et travaux pratiques alternés. Les exercices pratiques sont réalisés en conditions réelles par groupe de deux personnes sur des simulateurs UDS. 8 participants maximum par cours.

5.5. Conditions requises

Expérience pratique dans le domaine de la technique automobile et connaissances de base en électronique automobile.

5.6. Durée

1 jour, de 08h30 à 16h45